



**Pôle Culture**

## **COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES**

### **Compte-rendu de la réunion du jeudi 17 septembre 2020 Petit Salon**

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **Service Action culturelle**

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 17 août 2020.

##### **Service Action culturelle**

2. Metz, ville 100% Education Artistique et culturelle : 11<sup>e</sup> saison des résidences d'artistes à l'école.

##### **Service Action culturelle**

3. Versement de la contribution financière pour 2020 au Centre Pompidou-Metz.

##### **Service Action culturelle**

4. Soutien à divers projets culturels.

##### **Service Patrimoine culturel**

5. Participation financière aux frais de chauffage de la Cathédrale

##### **Service Patrimoine culturel**

6. Versement d'une subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Bernard à Metz.

##### **Pôle Culture**

7. Divers.

**Étaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur Patrick THIL, Adjoint Délégué à la Culture et aux Cultes :**

- Monsieur Bernard STAUDT, Conseiller Délégué, membre titulaire
  - Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, membre titulaire
  - Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Adjointe au Maire, membre titulaire
  - Madame Corinne FRIOT, Conseillère Déléguée, membre titulaire
  - Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre titulaire
  - Madame Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre titulaire
  - Monsieur Ferit BURHAN, Adjoint de quartier, membre suppléant
  - Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Déléguée, membre suppléante
  - Monsieur Éric FISZON, Conseiller Délégué, membre suppléant
  - Monsieur Jérémy ROQUES, Conseiller Municipal, membre suppléant
- 
- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur par intérim du pôle culture
  - Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du Service Action Culturelle
  - Madame Barbara SCHNEIDER, Cheffe du Service Patrimoine Culturel
  - Madame Sandrine COCCA, Cheffe d'unité documentaire et du développement des publics, Archives municipales
  - Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèque de Metz

**Étaient excusé(e)s/absent(e)s :**

**Excusé(e)s :**

- Monsieur Guy REISS, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Madame Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire
- Madame Danielle BORI, Conseillère Municipale, membre suppléante

**Absent(e)s :**

- Monsieur Laurent DAP, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre suppléante

**Excusé(e)s :**

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services, Ville de Metz
- Monsieur Olivier LÉDERLÉ, Directeur Général Adjoint, Metz Métropole
- Monsieur Frédéric CHARTÉ, Directeur Général Adjoint
- Monsieur Thierry DEPRESZ, Directeur des Archives municipales

Monsieur Patrick THIL ouvre la séance à 18h00 en excusant les membres ne pouvant être présents et propose de faire un tour de table.

**1<sup>er</sup> Point : Service Action culturelle - Adoption du compte-rendu de la réunion du 17 août 2020.**

Monsieur Patrick THIL indique que le compte-rendu sera adressé à l'ensemble des membres de la Commission, avec copie annexée des projets de délibérations, et confirme à Monsieur Nicolas TOCHET que les projets de délibérations doivent bien être accessibles sur l'Extranet élus, 48h avant la Commission ou a minima la veille.

*Avis favorable de la Commission*

**2<sup>e</sup> Point : Service Action culturelle - Metz, ville 100% Éducation Artistique et culturelle : 11<sup>e</sup> saison des résidences d'artistes à l'école.**

En introduction, Monsieur Patrick THIL rappelle que l'éducation artistique et culturelle est capitale et qu'à Metz, nous pouvons nous réjouir de la continuité de l'action politique dans cet engagement de longue date, avant même que le concept d'EAC ne soit créé en 2016 en Avignon à travers la Charte de l'EAC créée par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle (HCEAC), dont Monsieur Patrick THIL est membre titulaire au titre des collectivités territoriales, en qualité de représentant de l'Association des régions de France.

En effet, la Ville s'est en effet engagée dans cette voie depuis plusieurs années. Les établissements culturels de la Métropole et de Metz, la Cité musicale-Metz, les Bibliothèques-Médiathèques de Metz ou encore les Archives, tous sont investis dans le développement de l'EAC au point que chacune de ces institutions a un service, du personnel propre et identifié. À côté, les artistes sont présents, soit en résidence dans les établissements culturels, soit de manière indépendante dans les écoles.

Madame Gwenaëlle PROTARD présente ce rapport. Au sujet du passeport culturel conçu par la Ville de Metz pour permettre de savoir si l'enfant a fait un parcours cohérent entre tous les arts au cours de sa scolarité, Monsieur Patrick THIL partage avec les membres de la Commission la proposition qu'il a faite au HCEAC, de déployer le concept au plan national, compte tenu de la mobilité des familles aujourd'hui sur tout le territoire. Il rappelle que l'exemple de Metz est étudié avec grande attention par le HCEAC et conclut en souhaitant voir aboutir la labellisation "100% EAC" de la Ville, seule ville de plus de 100 000 habitants à avoir déposé une candidature.

Pour répondre à Madame Charlotte PICARD qui s'interroge, en tant que mère d'un enfant scolarisé dans une école publique de Metz, de savoir pourquoi elle n'en a pas entendu parler dans sa famille ou par l'école, Monsieur THIL rappelle que pour fonctionner, le passeport relève de la responsabilité des équipes éducatives (directions d'établissements, enseignants, conseillers pédagogiques) et constate parfois le fossé qui existe entre les intentions ministérielles et la réalité. Ce passeport peut, en outre, être conservé par les enseignants afin qu'il ne soit pas perdu. Ce sera dommage pour l'information des parents.

Au sujet du budget alloué aux résidences artistiques et à la baisse constatée par Monsieur Nicolas TOCHET de certains montants de subventions, en comparaison avec ceux de l'an dernier, Monsieur Vincent DAPPOZZE précise que des choix liés à la crise sanitaire ont été opérés cet été, comme la mise en œuvre à titre exceptionnel de résidences artistiques dans les

quartiers prioritaires de la ville. Monsieur Patrick THIL ajoute qu'il n'y a pas de volonté de réduire cette enveloppe. Enfin, il confirme à Madame Corinne FRIOT qu'un suivi et un bilan de ces actions sont menés par le service.

*Avis favorable de la Commission*  
*Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR*

**3<sup>e</sup> Point : Service Action culturelle – Versement de la contribution financière pour 2020 au Centre Pompidou-Metz.**

Monsieur Patrick THIL présente ce rapport. Il rappelle l'existence des 3 EPCC sur le territoire de Metz : l'École Supérieure d'Art de Lorraine, Metz en Scènes / Cité musicale-Metz et le Centre Pompidou-Metz. Il s'agit d'apporter à ce dernier une contribution financière, c'est-à-dire un engagement contractuel et rendu obligatoire par les statuts de l'Établissement public. Les 3 grands contributeurs sont Metz Métropole (5 150 000 euros), la Région Grand Est (4 000 000 euros) et la Ville de Metz (550 000 euros). En sus, le Département de la Moselle apporte une subvention dont le montant varie en fonction des années et des expositions.

*Avis favorable de la Commission*  
*Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR*

**4<sup>e</sup> Point : Service Action culturelle – Soutien à divers projets culturels.**

Madame Gwenaëlle PROTARD présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière. Monsieur Patrick THIL précise que l'association Quai Est est active depuis le début des années 2000 et regroupe des bénévoles qui portent un grand intérêt au dramaturge messin Bernard-Marie Koltès et a notamment proposé au public l'intégrale de son œuvre dans l'actuel Espace Bernard-Marie Koltès.

*Avis favorable de la Commission*  
*Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR*

**5<sup>e</sup> Point : Service Patrimoine culturel - Participation financière aux frais de chauffage de la Cathédrale.**

Madame Barbara SCHNEIDER présente ce rapport et précise que la Cathédrale, outre sa fonction culturelle, participe également à l'attractivité de Metz. À ce titre, la participation de la Ville représente 55% de la dépense.

Monsieur Jérémy ROQUES analyse les factures émises par l'UEM et constate que les frais d'abonnement au chauffage urbain représentent près de la moitié des frais de chauffage. Ces derniers couvrent toutefois amortissement et réparation des matériels.

*Avis favorable de la Commission*  
*Proposition de rapporteur : Madame Isabelle VIALLAT*

## **6<sup>e</sup> Point : Patrimoine culturel - Versement d'une subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Bernard à Metz**

Madame Barbara SCHNEIDER présente ce rapport. Il s'agit d'une subvention exceptionnelle liée à un dégât des eaux survenu durant l'hiver dans les sous-sols de l'église. Le Conseil de Fabrique a des difficultés à payer la surconsommation qui s'élève à 900 € en raison des circonstances exceptionnelles dues au confinement qui a fortement grevé les recettes de la paroisse. Pour répondre à la remarque de Madame Corinne FRIOT au sujet de certaines taxes d'assainissement figurant sur la facture et pouvant être éventuellement négociées, Madame Barbara SCHNEIDER précise que la paroisse doit se rapprocher de Véolia à ce propos. Le montant de cette négociation viendra compenser la recette perçue par la Ville au titre des frais en électricité via son assureur, payés par la paroisse et que cette dernière ne réclamera pas à la Ville.

*Avis favorable de la Commission  
Proposition de rapporteur : Madame Corinne FRIOT*

## **7<sup>e</sup> Point : Pôle Culture – Divers.**

Monsieur Patrick THIL passe la parole aux représentants des différents services pour un point d'actualité.

### **Archives municipales :**

La salle de lecture est ré-ouverte en septembre sur réservation et limitée à 2 personnes. Les Archives sont en préparation de l'exposition des Journées européennes de la culture juive.

### **Service Patrimoine culturel :**

Les Journées Européennes du Patrimoine sont prévues les 19 et 20 septembre sur la thématique "Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie", avec notamment un village des savoir-faire place d'Armes. En termes de nouveautés, il est à noter l'ouverture du public du Port de Metz, de la Maison des Têtes (en Fournirue) et du CPN les Coquelicots dans le quartier de Vallières (ateliers autour de la nature). Monsieur Éric FISZON informe que la Synagogue sera exceptionnellement fermée au public. En raison de la crise sanitaire, de nombreuses visites nécessitent de réserver au préalable. Enfin, la Métropole de Metz s'est associée au projet, ce qui permet d'étendre le programme sur le territoire de la Métropole (ex : fouilles à Montigny-lès-Metz). Un nouveau jeu de piste, "De la grisaille à la couleur" est proposé dans le cadre des 800 ans de la Cathédrale. Le parcours Vitrail s'ajoutera également à la manifestation. Monsieur THIL conclut en rappelant le grand succès de cette manifestation.

### **Bibliothèques-Médiathèques de Metz :**

L'activité a repris depuis le 12 mai dernier, avec le "Click et collect" et l'ouverture au public est effective depuis le 12 juin. Dans le cadre du plan de reprise d'activité, la phase 3 se déploie à compter du 21 septembre, avec la reprise des horaires normaux dans les sites à l'exception de Magny et de l'ouverture les dimanches. Le programme d'action culturelle est lancé avec les Journées Européennes du Patrimoine, avec un certain nombre de manifestations littéraires reportées ; une brochure sera diffusée. Le 5 octobre, l'accueil des groupes sera à nouveau possible. Pour les JEP, la thématique des "Princes et princesses" se déclinera dans les sites Jean Macé, Verlaine, de l'Agora et du Sablon, à travers des spectacles, des open lab et la présentation de documents patrimoniaux, accessibles sur inscription. En conclusion, Madame

Pascale VALENTIN-BEMMERT informe de la tenue d'un séminaire le 10 septembre à l'Arsenal, réservé aux agents des Bibliothèques-Médiathèques de Metz, autour de la restitution du projet culturel et scientifique.

### **Service Action culturelle :**

Le bilan des Rendez-vous culturels de l'été, initié en juin dernier par la Ville de Metz, est présenté. Il s'agissait de proposer une offre artistique et culturelle durant l'été aux habitants, sous des formes légères et adaptées au contexte sanitaire et de soutenir les structures associatives et les artistes messins tout en valorisant la création artistique de notre territoire. C'est ainsi 40 acteurs culturels messins (compagnies, structures associatives) que la Ville de Metz a mobilisés dans le cadre d'un appel à projets pour proposer des spectacles et des ateliers dans les jardins d'Amour, Fabert et de la Porte des Allemands. Une centaine d'artistes, musiciens, comédiens, danseurs, artistes plasticiens, ont partagé leurs projets avec 7 250 spectateurs au total, lors de 150 rendez-vous. Parmi ces rdv, les 8 séances de cinéma en plein air ont investi tous les quartiers et touché un public familial nombreux à Borny, Vallières, Bellecroix, Patrotte mais aussi en centre-ville, au plan d'eau et dans le quartier de l'Amphithéâtre. Au total, 2 000 amateurs de cinéma ont profité de ces projections.

En outre, pour permettre aux enfants et aux jeunes de participer cet été à des actions d'éducation artistique et culturelle, 18 résidences artistiques se sont tenues, pour la première fois, dans les 5 quartiers prioritaires de la politique de la ville (Bellecroix, Borny, Hauts-de-Vallières, Metz-Nord, Sablon-Sud), en partenariat avec 12 structures sociales et institutions culturelles (Cité musicale-Metz, Centre Pompidou-Metz).

Par ailleurs, la campagne de subvention au titre de l'exercice 2021 est ouverte aux associations culturelles. Les dossiers de demande de subvention sont à déposer au plus tard le 18 octobre sur une plateforme dédiée.

Les équipes travaillent actuellement à la mise en œuvre des événements de fin d'année et à leur adaptation au contexte sanitaire, à savoir le festival international d'arts numériques "Constellations de Metz", prévu du 20 novembre au 3 janvier, avec notamment le parcours numérique et un concours de mapping international et les festivités de la Saint-Nicolas annoncées les 5 et 6 décembre.

Il est à noter le report des manifestations d'arts de rue "Hop Hop Hop" du 29 septembre au 4 octobre dans les communes de la Métropole, avec une soirée à Metz le 3 octobre, et le report d'une partie des rencontres littéraires organisées par Le livre à Metz, lors d'un week-end "Héroïque" les 7 et 8 novembre à l'Arsenal et dans d'autres sites culturels de la ville (Espace Koltès...).

### **Divers**

À la question de Madame Charlotte PICARD sur les célébrations des 800 ans de la Cathédrale, Monsieur Patrick THIL répond que le programme a été prolongé jusque juillet 2021 pour la Ville et jusque mai pour l'Evêché. Monsieur Vincent DAPPOZZE indique que la brochure sur le "temps 3" sortira au cours de la semaine du 21 septembre et présentera la programmation jusqu'à la fin des festivités.

Il rappelle qu'actuellement le parcours Vitrail est à voir, avec de nombreuses installations dans les églises. La Ville a fait appel à des artistes contemporains comme Monsieur Vincent

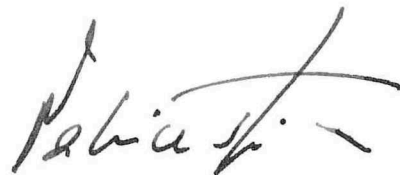
MASSON qui a proposé des sculptures en réalité augmentée, visibles avec un smartphone, à l'intérieur de la cathédrale. L'installation artistique de Madame Isabelle ADELUS, dans l'église Saint-Maximin, invite à plonger dans le bleu des vitraux de Jean COCTEAU. Il cite enfin l'installation monumentale visible dans la basilique Saint-Vincent. L'application "Histoires de Metz" permet de retrouver toutes ces informations et de nombreux autres renseignements sur l'histoire et le patrimoine de Metz. Monsieur Bernard STAUDT souhaite que la communication sur cette application soit plus importante.

Une information est communiquée au sujet du bâtiment municipal Pouder (2 route de Lorry). Après une série de travaux de rénovation, une partie de ce hangar sera prochainement mis à disposition de l'association dénommée Pouder UBD (Un Bon Début), laquelle regroupe près d'une trentaine de compagnies de théâtre, à des fins de stockage de matériel scénique et de décors. Il servait jusqu'ici à entreposer les décors de l'Opéra-Théâtre. Monsieur Patrick THIL partage sa satisfaction de pouvoir avoir une réflexion concertée des compagnies. Il reste deux sujets en discussion avec les compagnies autour du théâtre : les lieux de répétition, de production et la diffusion.

À l'Arsenal, le programme de rentrée débute ce week-end avec un premier concert le 19 septembre ainsi qu'une nouvelle exposition sur les médecins sans frontières, inaugurée en présence de Monsieur Bernard KOUCHNER. Ce samedi, l'Harmonie municipale reprendra aussi sa saison avec un concert à l'Arsenal. Enfin, la réouverture de l'Opéra-Théâtre est prévue dès le 2 octobre avec l'opéra de Verdi "Giovanna d'Arco".

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h40.

Le Président de la Commission :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Thil', with a stylized flourish extending to the right.

Patrick THIL